

D/PRAUG DÉMARCHES DE PROGRAMMATION ARCHITECTURE URBANISME GÉNIE URBAIN

Une formation spécialisée pour une
programmation stratégique, collaborative et
inventive, au service de la transition écologique

Promotion 2026

Formation du 23 janvier 2026 au 11 décembre 2026

Inscriptions : **SESSION 1** jusqu'au 10 juin 2025 - **SESSION 2** jusqu'au 5 décembre 2025

École des Ingénieurs de la Ville de Paris / École Nationale Supérieure d'Architecture Paris La Villette / École d'Urbanisme de Paris



/ OBJECTIFS DE LA FORMATION

- / Former à la **conduite et au pilotage de démarches programmatiques** appliquées à différents contextes et échelles.
- / Offrir un **enseignement méthodologique spécialisé et interdisciplinaire** articulant les aspects politiques, stratégiques et techniques de la programmation.
- / Stimuler des **collaborations interprofessionnelles** entre acteurs de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre, entre opérateurs publics et privés, **en associant la société civile**.

/ COMPÉTENCES VISÉES

- / **Élaborer et conduire des démarches programmatiques** stratégiques, concertées ou participatives (MO/AMO)
- / **Rédiger des documents de programmation** à tous les stades du projet immobilier ou d'aménagement
- / **Maîtriser les activités connexes** à la programmation : études, AMO, concertations, dialogue entre commanditaire et prestataires, évaluation, mobilisation et coordination d'expertises techniques, opérationnelles ou financières.

/ PUBLICS

- / **Assistants à maîtrise d'ouvrage** souhaitant perfectionner leur pratique de la programmation
- / **Chefs de projet en maîtrise d'ouvrage publique**
- / **Chargés de mission et directeurs de services en collectivité territoriale**
- / **Professionnels de la maîtrise d'ouvrage privée** assurant des missions de pilotage d'études et de projets
- / **Professionnels de la conception** (architectes et architectes-urbanistes, paysagistes)
- / **Professionnels de l'aménagement et du cadre bâti** souhaitant développer une activité en programmation.

/ CERTIFICATION & DIPLÔMES

D-PRAUG délivre conjointement :

- / **Certification** "Pratiquer la programmation stratégique en architecture, urbanisme et génie urbain" (certification n°6331, Répertoire Spécifique)
- / **Diplôme** inter-universitaire de niveau bac +5 (Université Gustave Eiffel / UPEC)
- / **Diplôme** propre aux Écoles d'Architecture (ENSAPLV)

/ 12 MODULES D'ENSEIGNEMENT

Module «FONDAMENTAUX»

F / DÉMARCHES DE PROGRAMMATION

Modules « APPROFONDISSEMENTS »

A1 / PROGRAMMATION
URBAINE ET TERRITORIALE

A2 / PROGRAMMATION
DES ESPACES PUBLICS

A3 / PROGRAMMATION
DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

A4 / PROGRAMMATION
DES LIEUX DE TRAVAIL

A5 / PROGRAMMATION
DE L'HABITAT

Modules « ENJEUX ET CONTEXTES »

E1 / PARTICIPATION
DES HABITANTS ET DES USAGERS

E2 / PROGRAMMATION
EN RENOUVELLEMENT URBAIN

E3 / TRANSITION ÉCOLOGIQUE
ET RÉSEAUX

E4 / COMMANDE PUBLIQUE
ET MONTAGES

« MISES EN SITUATIONS COLLABORATIVES »

W1 / SÉMINAIRE

W2 / WORKSHOP AVEC PARTENAIRE

DURÉE ET ORGANISATION

266 heures de formation.
2 jours par semaine - vendredi et samedi
de février à décembre 2026.
Effectif limité à **20 personnes.**

LIEUX DE FORMATION

EIVP
80 Rue Rebeval, 75 019 Paris
ENSAPLV
144 Avenue de Flandre, 75 019 Paris
EUP
Cité Descartes - Bâtiment Bienvenüe
14-20 bd Newton,
77 450 Champs-sur-Marne

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Diplôme niveau Bac + 4 minimum et expérience professionnelle dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et ou de la construction. Possibilité de validation des acquis professionnels.

/ AVEC LE SOUTIEN DE



Ministère de la
Cohésion des Territoires



MICQP
Mission Interministérielle pour la
Qualité des Constructions Publiques



CINOV-SYPAA
Syndicat des Programmistes
en Architecture et en Aménagement

en Île-de-France
l'Ordre des architectes

CROAIF
Conseil Régional de l'Ordre
des Architectes d'Ile-de-France

MODALITÉS D'ADMISSION

Dossier de candidature,
lettre de motivation et entretien.
Date limite d'envoi des dossiers :
Session 1 : 10/06/25
Entretiens : 16/06/25 et 17/06/25

Session 2 : 18/11/25
Entretiens : 25/11/25 et 26/11/25

TARIFS

Candidats bénéficiant d'un financement : **6 900 €**
Tarif individuel et CPF : **4 700 €**

Possibilité de solliciter des aides issues de
plusieurs organismes

Formation inscrite au répertoire spécifique
de France Compétences (RS 6331 :
Programmation stratégique en architecture,
urbanisme, génie urbain). Éligible au
Compte personnel de formation.

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

Laurent DUCOURTIEUX
Enseignant-chercheur Espace public
à l'EIVP
laurent.ducourtieux@eivp-paris.fr

Jodelle ZETLAOUI-LÉGER
Professeure à l'ENSAPLV
jodelle.zetlaouileger@paris-lavillette.archi.fr

Emmanuel REDOUTEY
Maître de conférences associé à l'EUP
emmanuel.redoutey@u-pec.fr

CONTACT - Informations

Marie-Claire COCO
coco@u-pec.fr
01 71 40 80 33

/ PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES MODULES

F / DÉMARCHES DE PROGRAMMATION

Présentation des principes fondamentaux de la démarche de programmation collaborative et participative, du point de vue de son rôle dans les processus de projet, quels que soient les échelles et les secteurs de l'aménagement et de la construction. Ce module de base pose également des questions relatives aux normes et aux référentiels, au rôle et à la portée des outils numériques, ainsi qu'aux problématiques de modélisation.

A1 / PROGRAMMATION URBAINE ET TERRITORIALE

Formation aux pratiques de programmation dans les opérations d'aménagement urbain, de la programmation stratégique à la programmation / conception (voire évaluation), en passant par la programmation pré-opérationnelle classique. Ce module s'articule aux modalités pratiques d'exercice : mission intégrée en MO urbaine, missions externes en AMO, missions en groupement de conception urbaine, analyse et reformulation d'une commande, schémas méthodologiques, diagnostics partagés, articulation aux volets programmatiques des documents de planification.

A2 / PROGRAMMATION DES ESPACES PUBLICS

Formation aux éléments théoriques et techniques nécessaires à l'organisation d'une démarche de programmation d'espaces publics : considération des accessibilités et des usages, intégration d'instances de citoyenneté, articulations entre programmation, conception et gestion. Ce module interroge la délimitation des catégories espace public et domaines publics, le déploiement de nouveaux usages face au développement de l'Internet mobile, la gestion des conflits et de leurs dépassement, en abordant les outils, notamment numériques, permettant de démocratiser les savoirs et d'éclairer les décisions entre acteurs multiples.

A3 / PROGRAMMATION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Formation aux éléments théoriques et techniques nécessaires à l'organisation d'une démarche de programmation d'équipements publics depuis l'intention de réalisation jusqu'à l'évaluation après mise en service. Ce module expose les principes fondamentaux de la démarche à conduire et des études à réaliser et forme à différents outils : projet d'établissement et projet de vie, définition et hiérarchisation des activités, usages et dimensionnements, pré-programmes et programmes techniques détaillés, structures de gestion, méthode d'évaluation de la qualité d'usage.

A4 / PROGRAMMATION DES LIEUX DE TRAVAIL

Apprentissage de la programmation tertiaire dans le cadre d'une démarche systémique visant à aider une organisation à définir et à gérer ses espaces de travail en fonction de sa stratégie sociale, économique et immobilière, à l'échelle du territoire et de l'espace personnel de travail. Quels enjeux porte l'espace pour les directions d'entreprises en regard de problématiques de changement, d'efficacité et d'efficacités ? Comment l'offre tertiaire se définit-elle dans les projets d'aménagement ? Quels rapports entre formes de management et exigences associées aux caractéristiques des espaces de travail ? Comment la programmation peut-elle tenir compte d'une analyse du travail et des usages qui lui sont associés ?

A5 / PROGRAMMATION DE L'HABITAT

Formation à la programmation de l'habitat en lien avec les enjeux de mixité sociale et fonctionnelle. Ce module s'appuie sur une approche en termes d'habitat et de milieux de vie en dépassant l'approche « produits ». Il propose des méthodes et des outils permettant de traiter les problématiques socio-économiques et des questions territorialisées de peuplement : enjeux d'attractivité, dynamiques démographiques, échelles et objets de mixité sociale, prospective scolaire. Ce module aborde l'habitat participatif comme « troisième voie au logement ».

E1/ PARTICIPATION DES HABITANTS & USAGERS

Analyse de l'articulation structurante entre programmation et démarches participatives en développant les enjeux associés aux différents niveaux de participation citoyenne ainsi qu'aux méthodes et outils de mobilisation des publics. Le module s'appuie sur des études de cas portant sur différents types de projet (équipements et espaces publics, aménagement) avec l'intervention de praticiens et auteurs de guides méthodologiques. Il propose enfin une mise en perspective internationale en mobilisant des exemples européens et nord-américains.

E2/ PROGRAMMATION EN RENOUVELLEMENT URBAIN

Introduction au rôle de la programmation dans les politiques institutionnalisées et émergentes de renouvellement urbain qui associent aménagement spatial et accompagnement social depuis une trentaine d'années. Ce module abordera la place de la programmation urbaine dans le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain, à partir de cas pratiques à l'échelle du quartier, de l'îlot ou de l'espace public. Il s'intéresse également au renouvellement des territoires en mutation (friches industrielles ou commerciales, projets de reconversions).

E3 / TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET RÉSEAUX

Le développement urbain durable et les enjeux de transition écologique traversent tous les secteurs et les échelles de l'aménagement et de la construction. Ce module analyse le positionnement de la programmation face à des injonctions parfois contradictoires, entre souci de préservation de l'existant et désir d'invention de nouvelles urbanités. À partir d'expériences françaises et européennes (écoquartiers et quartiers durables), il aborde la façon dont la programmation intègre les notions de mutabilité, de réversibilité et de résilience (risques naturels, changement climatique). En considérant la diversité matérielle des réseaux urbains, le module s'appuie sur des cas d'étude examinant les enjeux programmatiques contemporains d'économie de moyens, de préservation des milieux, de gestion de long terme et d'appropriation sociétale.

E4 / COMMANDE PUBLIQUE ET MONTAGES

Formation aux principes fondamentaux qui régissent la commande publique pour le choix de prestataires (AMO en programmation, équipes de maîtrise d'œuvre). Ce module est dispensé en partenariat avec la MIQCP (Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques). Il aborde le portage du projet entre acteurs politiques et techniques, les conditions de faisabilité technique et financière des opérations rapportés à des enjeux stratégiques et politiques, les relations entre programmation et bilan d'aménagement.

W1 / SÉMINAIRE

Approche réflexive d'une question d'actualité en lien avec le thème du Workshop. Ce module mobilise les stagiaires pour articuler les enseignements de la formation à des problématiques plus générales d'architecture et d'urbanisme.

W2 / WORKSHOP

Atelier final de mise en commun des apprentissages : atelier *in situ* au sein d'une collectivité ou d'un organisme commanditaire autour d'une question spécifique de (re)programmation inscrite dans une opération architecturale et urbaine (restitution d'un rapport collectif présenté au commanditaire).

Basés sur l'autonomie des stagiaires, le séminaire et le workshop interviennent comme des moments de ponctuation dans le déroulement de la formation. Ils sont liés à un sujet construit avec une collectivité ou un organisme commanditaire autour d'une démarche d'évaluation et de programmation architecturale et urbaine.

/ ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

François BARBIER / ingénieur (TISSEO)

Nathalie BONNEVIDE / programmiste (Filigrane)

Jacques CABANIEU / ingénieur, ancien secrétaire général (MIQCP)

Thibault CHEVILLIET / architecte, ingénieur (lab. Navier)

Alexandre COULONDRE / chercheur associé (LATTs)

Gwenaëlle D'ABOVILLE / urbaniste (Ville ouverte)

Claire DELVILLE / ingénieure (CD Seine-Saint-Denis)

Anne D'ORAZIO / architecte, urbaniste (ENSAPLV)

Laurent DUCOURTIEUX / architecte, ingénieur (EIVP)

Rabia ENCKELL / architecte-paysagiste (Courtoisie urbaine)

Mickael FENKER / architecte (ENSAPLV)

Camille GARDESSE / sociologue, urbaniste (EUP)

Samira HAJJAT / architecte-programmiste (AREP)

Martin HENDEL / ingénieur, écologue (ESIEE, LIED)

Delphine HUMEZ / ingénieure (Ville ouverte)

Bernard LANDAU / architecte (EIVP)

Florian LAURENÇON / philosophe, administrateur (MIQCP)

Benjamin LE MASSON / architecte (Ville de Paris)

Christine LELÉVRIER / sociologue, urbaniste (EUP)

Marie LLORENTE / économiste de l'aménagement

Claire MEMIER / urbanisme, programmiste (Ville ouverte)

François MEUNIER / architecte (Attitudes Urbaines, EUP)

Bruno MICHEL / architecte (Michel & Virnot & associés)

Raphaël MUNNICH / conseiller rénovation urbaine et lutte contre l'habitat indigne

Pierre NOÉ / architecte, économiste de la construction

Christophe NOYÉ / géographe (EUP)

Clément ORILLARD / architecte (EUP)

Laurent PINON / urbaniste (Métamorphoses urbaines)

Gérard PINOT / architecte, programmiste (CINOV-SYPAA)

Emmanuel REDOUTEY / architecte, urbaniste (EUP, ER U&P)

Julie RODRIGUEZ / urbaniste (Ville de Paris)

Florent SAUZEDDE / programmiste

Taoufik SOUAMI / architecte-urbaniste (EUP)

Marcus ZEPF / architecte, sociologue (EUP)

Jodelle ZETLAOUI-LÉGER / urbaniste (ENSAPLV)